

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 50 (1914)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

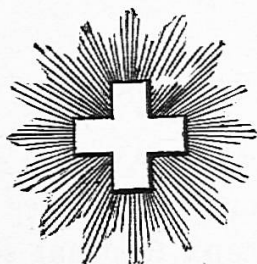
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L^{me} ANNÉE

N° 12.



LAUSANNE

21 Mars 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *A quel âge faut-il apprendre à lire ? La question des primes scolaires. — Chronique scolaire : Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Récitation. — Leçons de choses. — Langue maternelle, — Orthographe et rédaction. — Sujets de rédaction. — Dictées de récapitulation. — Chant : Mai.*

A QUEL AGE FAUT-IL APPRENDRE A LIRE ?

« Il faut s'adresser toujours à l'intelligence de l'enfant. Foin du mécanisme et de l'abstraction ! » disent les néo-pédagogues. Et les voilà partis ! « On ne montrera donc pas à lire aux petits enfants avant qu'ils en aient éprouvé le besoin (on attendrait longtemps avec la plupart) ; on ne leur dira *jamais* : 4 et 3 font 7, mais *toujours* : 4 chaises et 3 chaises font 7 chaises ; ils n'éciront pas 837 — 612, mais 837 pommes — 612 pommes » : sans doute qu'ils voient en imagination plus aisément que nous de telles quantités.

Dès l'école enfantine, « on parle sans cesse à l'intelligence », sans craindre de parler souvent à un sourd. Causeries morales, leçons de choses, historiottes prennent le temps qui n'est pas donné aux jeux, au chant, au travail manuel ; quant à la lecture, à l'écriture, au calcul, ils sont relégués au dernier plan par peur d'imiter l'école primaire ; il semble que d'un côté il n'y ait que clarté, agrément, intérêt et profit, de l'autre abstraction, fatigue, ennui et temps perdu.

Evidemment, pour intéresser le petit enfant, on doit descendre à lui, l'entretenir de ce qu'il voit, de ce qui le touche, et ce serait sottise de le faire lire ou calculer de deux à cinq ans. Mais ce serait aussi se leurrer que de croire à l'attrait constant des leçons de choses et des causeries, à leur clarté continue, et de leur supposer

une grande force de pénétration. Avec un seul enfant, on ne se fait guère écouter que lorsqu'on répond à ses questions ou quand des choses ou des actes nouveaux frappent ses yeux. Quelque talent qu'on ait, peut-on espérer, à l'école enfantine, et même à l'école primaire, qu'on forcera *aisément*, pendant les leçons de choses et les entretiens, l'attention de cinquante enfants d'aptitudes inégales, portés à céder au penchant de leurs impressions ou de leurs caprices d'imagination, bien plus qu'à écouter une leçon dont souvent les termes restent obscurs pour eux, parce que leur vocabulaire ne s'est alimenté qu'au milieu où ils ont vécu?

Je prie qu'on ne me fasse pas dire : « Supprimons toutes ces leçons où l'on s'évertue en vain à se faire entendre des enfants ! » En tout enseignement, il y a un déchet fatal, même au lycée et à la faculté. J'ai voulu seulement constater que l'écart n'est pas aussi grand qu'on le dit, quant à l'intérêt de l'occupation et à l'attention possible, entre apprendre à lire et écouter une leçon, et que, de cinq ans à six ans et demi, les enfants n'ont pas plus de peine à s'accommoder à la première occupation qu'à la seconde. Aussi bien, la facilité de leur mémoire les rend propres à cette étude de la lecture, et les procédés variés en usage aujourd'hui y introduisent émulation et vie.

Et non seulement ils sont aptes à la commencer avec fruit, sans fatigue et sans ennui, mais on a le devoir de les y entraîner. A six ans et demi, sept ans au plus tard, il faut qu'ils aient en mains le premier livre de lecture courante. Aujourd'hui, dans les écoles urbaines, nombre d'enfants n'en sont pas là et ne peuvent, par conséquent, entrer au degré inférieur à sept ans, comme l'indiquent avec raison les programmes.

Un petit « bourgeois », dont la scolarité se prolongera jusqu'à vingt ans et plus, pourrait retarder sans grand dommage l'heure de la lecture, mais c'est justement lui qui apprend le plus tôt à lire. Les enfants du peuple auraient donc seuls le loisir d'attendre ? Or, leur scolarité finit à quatorze ou quinze ans.

D'une part, l'enfant ne saura bien lire et pour toute sa vie, que s'il a lu *très couramment* à l'école pendant deux ou trois ans au moins, de façon à en prendre le pli, et il ne lira avec profit que s'il

a appris à suivre le sens du texte et à s'en approcher de très près, — et cela demande des années d'exercice.

D'autre part, s'il ne sait pas lire assez tôt, à l'école primaire rurale il reste inoccupé une partie du temps, parce qu'il est incapable de se livrer, pendant que le maître instruit les autres divisions, à un travail écrit profitable qui le repose, en outre, des leçons orales. A l'école urbaine, bien que cet inconvénient soit moins sensible, on le constate aussi.

Ajouterai-je que savoir lire, pour l'enfant des classes laborieuses, c'est avoir la possibilité d'entrer par le livre dans un milieu plein d'intérêt et de richesses ? A lui les belles histoires qui enchantent l'imagination, émeuvent ou réjouissent, font pleurer et rire ; à lui le savoir nouveau qui étend le domaine intellectuel et l'éclaire ! Ce que l'enfant des familles aisées apprend par les siens dans les conversations, lui ne peut le trouver que dans ses livres, j'entends dans ses livres de lecture, si intéressants et si variés, et aussi dans ses manuels classiques, plus tard dans les livres de la bibliothèque. Combien il serait regrettable qu'on retardât le moment où il peut en jouir et en profiter !

C'est donc une obligation, pour ceux qui ont la charge intéressante de la section préparatoire à l'école primaire, de se préoccuper de la lecture, non pour multiplier les leçons, mais pour les rendre plus efficaces et hâter les progrès par la méthode, la variété, l'intérêt. Il faut *vouloir* que tous les élèves fassent un pas chaque jour, qu'il n'y ait, en dehors des intelligences obtuses et des malades, aucun trainard le long de la route. Si certains s'attardent, on les tient en haleine, on les stimule, on les fait lire plus souvent pour qu'ils rattrapent les autres et marchent de même allure. Rien ne vaut comme de s'imposer un résultat déterminé, par exemple : « Je *veux* que toute ma classe puisse lire en mars au premier livre de lecture courante. »

Quant à l'école enfantine, ou il faudrait que les enfants n'y restassent pas après six ans, ou s'ils en sortent à près de sept ans, qu'ils sussent bien tout le syllabaire. Ni étude prématurée, ni retard, voilà la règle qui s'impose. A ne pas la suivre, nous mériterions ce reproche d'un personnage de Molière :

Les hommes pour la plupart sont étrangement faits :

Dans la juste mesure on ne les voit jamais.

D'après « Le Volume ».

LA QUESTION DES PRIMES SCOLAIRES

Peu de questions ont autant passionné le corps enseignant. Tout en réservant notre opinion personnelle, nous pensons répondre au désir des instituteurs en leur exposant cette question *au complet*, afin qu'ils puissent juger en connaissance de cause, après avoir entendu les deux cloches ¹.

I. LA GENÈSE DES PRIMES

Le District de Nyon l'avant-dernier du Canton, la ville de Nyon une des dernières localités du District, voilà ce qu'on pouvait lire dans le rapport officiel des examens pédagogiques des recrues pour 1909.

Plusieurs classes de notre ville accusant à certains examens de printemps des moyennes inférieures à 4 pour la dictée et pour l'arithmétique; la majorité des élèves des cours complémentaires ne sachant rien ou presque rien et écrivant comme des enfants : telle était la situation en présence de laquelle se trouvaient les Autorités de Nyon.

Qu'y avait-il à faire pour relever le niveau général de l'instruction de notre jeunesse, rendre à nos classes un élément de vie et obtenir aux épreuves annuelles et aux examens de recrues un résultat plus satisfaisant ?

Le mal était signalé depuis longtemps. Mais le remède ? Se lamenter sans agir ne servait à rien. Des mesures énergiques s'imposaient. Mais lesquelles ?

On avait le choix entre deux voies : celle de la répression et celle de l'encouragement. La première a été laissée de côté, et avec raison. La répression n'a sa place que lorsque tous les autres moyens ont été épuisés. Et l'on a choisi la méthode de l'encouragement, dans l'espoir, qui semble actuellement se réaliser, qu'on pourrait s'en tenir là.

On a commencé par encourager les élèves. On les a dotés de magnifiques locaux, avec bains, douches, confort moderne, matériel aussi splendide que gratuit. Dans les écoles secondaires, on a organisé des concours; dans les classes primaires, on a multiplié les courses, récompensé les élèves méritants. Bref, on a stimulé l'effort par tous les moyens propres à réjouir l'enfant et à lui faire aimer l'école, premier et indispensable moyen pour que les leçons soient fécondes en résultats.

C'était fort bien, et, certainement, on a obtenu de plusieurs élèves un effort plus soutenu et un travail plus productif. Les courses pour élèves méritants, en particulier, toutes admirablement réussies, ont été un puissant moyen pédagogique.

Mais est-ce assez d'encourager l'enfant ? Le maître qui travaille, le maître qui se sent de l'enthousiasme pour sa vocation, en qui vibre l'amour pour ses élèves, le désir de les faire progresser, n'a-t-il pas droit également à être encour-

¹ A la demande qui lui en est faite, l'*Educateur* publie ce long article, mais il fait toutes ses réserves sur le fond de la question. (La Réd.)

ragé ? Quel est l'homme dont le zèle se soutient intact et joyeux quand il ne reçoit pas la récompense méritée ? A ces modestes et dévoués travailleurs, n'y avait-il rien à apporter de mieux que leur maigre et souvent insuffisant traitement ?

Une élévation de salaire ? Cela était indiqué, assurément, et la commune a déjà fait quelque chose dans ce sens. Et elle n'a sans doute pas dit son dernier mot. Avec raison, les instituteurs d'ici et d'ailleurs ont demandé et demandent encore qu'on élève la somme annuelle à eux allouée. Et les circonstances économiques, la grandeur et l'importance de la tâche imposée, son influence puissante sur l'avenir du pays suivant qu'elle est accomplie ou gâchée, tous ces éléments donnent aux réclamations financières du corps enseignant un caractère d'obligation qui s'impose. Nous ne doutons pas qu'il ne soit fait suite de mieux en mieux, et dans un avenir prochain, à ces vœux légitimes. Si l'on objecte les vacances du corps enseignant, ses loisirs et les heures d'école, les maîtres répondront sans qu'on puisse les contredire que ces vacances ils ne les ont point demandées, et que, même quand l'école chôme, il faut vivre.

D'autre part, si l'on comprend que les instituteurs et les institutrices demandent une amélioration de leur situation matérielle, on comprendra aussi que nos Autorités, soucieuses à la fois et du bien des régents et des résultats de l'instruction, aient cherché un moyen d'encouragement qui, sans empêcher une augmentation générale des salaires, stimule les efforts des maîtres d'une façon spéciale et assume, avec le progrès de leur bien-être matériel, un progrès de l'instruction dans une ville que les résultats des examens des recrues et des élèves ont placée à un moment donné presque au bas de l'échelle. Ce moyen d'encouragement, les Autorités nyonnaises ont estimé et, après une première expérience, estiment encore qu'il se trouve dans le système des primes scolaires.

II. PRINCIPES A LA BASE DES PRIMES SCOLAIRES

On entrevoit déjà par ce qui précède que les principes à la base des primes scolaires sont de deux ordres :

1. Récompenser le mérite et le travail des instituteurs ;
2. Relever les moyennes des classes.

On sait que les instituteurs reçoivent jusqu'à présent : 1^o un traitement fixe, assurant tant bien que mal, et plutôt mal que bien, leur existence ; 2^o une augmentation de salaire suivant le nombre d'années de service. C'est quelque chose ; ce n'est pas assez. Un élément doit entrer en ligne de compte, que l'on a laissé entièrement de côté chez nous en matière d'instruction primaire : nous voulons dire la récompense due au mérite des instituteurs et à la valeur de leur travail.

Il existe, et nous en avons à Nyon, des instituteurs de mérite et de grand mérite, dont les aptitudes pédagogiques, les dons d'enseignement, le dévouement doivent être appréciés autrement que par de bonnes paroles et des félicitations, mais de façon tangible. On accorde une prime pour les années de service, on doit en accorder une aussi aux capacités de l'instituteur, quel que soit son âge. Le mérite est chose trop essentielle, surtout en éducation, pour qu'il soit traité comme quantité négligeable et qu'on oublie de le récompenser. Et nous estimons que, dans le salaire logique d'un instituteur, il faut tenir compte des trois éléments suivants sans en omettre aucun :

1. Traitement fixe ;
2. Augmentations pour années de service ;
3. Augmentations pour mérite et travail.

Mais nous disons aussi — la preuve en a été faite dernièrement chez nous — que ce troisième et dernier élément, juste à l'égard du corps enseignant, est un moyen efficace de premier ordre pour relever le niveau des classes. La récompense du mérite de l'instituteur a une répercussion qu'on pourrait presque dire mathématique sur le travail fourni par les élèves et sur leurs progrès.

Comment en serait-il autrement ? L'instituteur qui sait qu'on apprécie ses peines et ses qualités pédagogiques ne tombera jamais dans la théorie du moindre effort ; son courage se maintiendra.

Qu'est-ce qui fait que tant de maîtres, qui ont pu donner les meilleures espérances, ont fini par voir s'éteindre en eux le feu sacré de la plus noble des vocations, sinon qu'aucune preuve que leur travail était apprécié ne leur a été fournie ? Ils se sont dit : « Là où je suis arrivé, matériellement parlant, je suis arrêté. Pour moi, rien à espérer de plus que mon salaire, inférieur à celui de beaucoup de professions, moins fatigantes et moins utiles que la mienne. Par conséquent, pourquoi multiplier mes peines, chercher à progresser, à m'instruire, à me préparer pour mes leçons et à faire profiter toujours mieux mes élèves de mes propres travaux ? » Langage de l'homme lassé, qui est au traitement trop « Fixe » et qui, à moins de posséder un ressort exceptionnel, finit par s'abandonner à la routine, sans feu ni ardeur, et par tenir sa vocation pour le boulet à tirer. Nous nous mettons parfaitement à la place de cet homme-là.

Mais nous comprenons aussi parfaitement que lorsque l'absence de stimulant a ainsi éteint une volonté, les élèves pâissent du contre-coup. Rendez au contraire à cet homme découragé l'espérance qu'on tiendra compte, outre son salaire quotidien, et aussi largement qu'on pourra le faire, des aptitudes qu'il possède encore latentes, et vous verrez l'énergie se réveiller, et avec l'énergie du maître, par contre-coup aussi, l'énergie de la classe, avec le travail du pédagogue le travail des enfants ! C'est forcé. Or la prime scolaire est destinée précisément à multiplier le travail et les résultats de l'école en récompensant l'effort de l'instituteur.

III. JUSTIFICATION DU SYSTÈME DE PRIMES PRATiqué EN 1913.

Comme on le verra par le projet de répartition ci-dessous, adopté définitivement le 4 février 1913 par la Commission scolaire et mis à exécution à la suite des examens du printemps, on a :

1. Pris comme base les résultats des examens ;
2. Parmi ces résultats, choisi spécialement ceux de dictée et d'arithmétique ;
3. Divisé les allocations : a) en primes pour les résultats ; b) en primes pour les améliorations ;
4. Réparti les sommes entre les trois degrés, supérieur, intermédiaire et inférieur dans la proportion de 100 %, 80 % et 50 % ;
5. Accordé la prime dans le degré inférieur uniquement pour les résultats en arithmétique.

Disons tout de suite que la somme allouée par le Conseil communal, de 1000 fr., s'est trouvée insuffisante. Les allocations ont varié entre 25 fr. et 500 fr., et le total des primes a ascendié à 2240 fr. Un généreux anonyme a offert 1000 fr. qui ont été acceptés avec reconnaissance par les Autorités, la Commune a fait le reste. Rappelons aussi que le corps enseignant a été appelé à donner son préavis sur le projet de répartition.

Qu'est-ce qui a amené la Commission scolaire à prendre les dispositions d'exécution ci-dessus ?

Si, d'abord, on a tenu compte des examens et des examens seuls, c'est que les notes de l'année émanant du maître ont un caractère subjectif, les instituteurs n'apprécient pas tous les travaux de leurs élèves de la même manière, et se baser sur ces notes n'eût pas permis d'apprécier le travail et les résultats à leur juste valeur, d'après une norme égale pour tous ; l'on aurait été au-devant de toutes sortes de récriminations et de protestations justifiées.

Mais encore parmi les examens fallait-il opérer un triage, choisir ceux d'entr'eux qui n'étaient pas non plus laissés à l'appréciation personnelle des examinateurs, ceux aussi qui révèlent le mieux, ou tout au moins de la façon la plus tangible, le degré d'avancement des élèves. A cet égard, la dictée et l'arithmétique s'imposaient. Mais ce qui imposait aussi ce choix, c'est que l'orthographe et l'arithmétique sont deux branches importantes entre toutes, nécessaires à l'élève quelle que soit sa profession future. Enfin et surtout, là était le point faible pour nos classes, celui auquel il fallait à tout prix apporter remède. Les instituteurs ont eu ainsi une claire indication de ce que les Autorités désiraient voir améliorer en première ligne.

On a tenu compte :

a) des *résultats*, en partant pour la dictée des notes en dessus de 3, pour l'arithmétique de la note $2\frac{1}{2}$, et en créant trois catégories de $\frac{5}{10}$ de point d'intervalle, de façon à laisser une large marge pour les surprises de l'examen. (Nous reviendrons plus loin sur ce point.)

b) de *l'amélioration* de la note en dictée et en arithmétique sur les travaux écrits de l'année précédente, pour ceux des élèves de chaque classe qui avaient passé l'examen dans nos écoles un an auparavant. Le point de comparaison était ainsi tout trouvé. Ici encore une triple échelle a été admise.

Pour assurer une prime au plus grand nombre possible on n'a exigé qu'une différence de $\frac{2}{10}$ de point d'une année à l'autre pour la prime N° 1, de $\frac{4}{10}$ pour la prime N° 2 et 1, 1 pour la prime N° 3.

Il était juste qu'à côté de la prime pour les résultats bruts, on eût celle des améliorations, de façon qu'un maître ayant hérité d'une mauvaise classe, sans espoir peut-être de s'élever au-dessus de 3 pour la dictée et $2\frac{1}{2}$ pour l'arithmétique, obtint quand même la récompense de son effort par peu que les résultats, même médiocres, fussent moins mauvais que l'année précédente.

Le degré inférieur s'est trouvé par la force des choses ne pouvoir participer, en sixième classe, aux primes pour la dictée, vu l'absence de dictée dans cette classe, et en cinq et sixième aux primes d'améliorations, puisque, pour la dictée tout au moins, on ne pouvait pas faire de comparaison d'une année à l'autre. Et,

ayant dû laisser la dictée de côté dans le calcul des primes, on a, par analogie, laissé aussi l'arithmétique.

De même, enfin, qu'on ne tarifait les primes du degré intermédiaire qu'à 80 % de celles du degré supérieur, on s'est tenu à 50 % pour le degré inférieur, parce qu'on a estimé le travail des degrés 2 et 3 bien moins considérable que celui des grandes classes chargées d'élèves et de corrections de travaux. En ceci, on a d'ailleurs fait intervenir un élément qui ne rentrait pas directement dans le système des primes. C'était une simple façon de reconnaître la différence de peine que procurent les diverses classes suivant qu'on monte de degré en degré. Pour être absolument logique, nous reconnaissons que cette considération ne devrait pas entrer en ligne de compte, et que, si différence de peine il y a, c'est dans le traitement annuel et non dans les primes d'encouragement qu'on devrait la marquer. On pourra d'ailleurs reviser la chose, si on le juge à propos, pour le cas où l'expérience des primes serait continuée.

Ces explications données, nous placerons sous les yeux du lecteur le projet complet des répartitions de ce printemps, en faisant remarquer que l'exemple de répartition donné à la suite de ce règlement a été appliqué en fait avec les bases de 50, 40, et 25 fr. comme allocation simple. (A suivre).

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Ecoles normales : L'exposition des dessins et travaux manuels est ouverte jusqu'au 2 avril. (Salle Est. 3^e étage).

BIBLIOGRAPHIE

Quelques mots sur la Sonate, par Blanche Selva, Librairie Paul Delaplane, Paris, prix 2 francs.

Cet ouvrage, extrait d'un livre très documenté *La Sonate*, est destiné au grand public, tout particulièrement aux musiciens, aux amateurs de musique et à tous les esprits curieux de l'histoire de l'art.

Le 2^{me} Livre d'histoire, par H. Elzingre. 4^{me} édition — f. 1.40 — éditeur : A. Franke, Berne.

Le Cours d'histoire de la Suisse compte parmi les meilleurs ouvrages du genre. Le 1^{er} et le 2^{me} livres sont destinés à l'enseignement primaire. Celui qui est soumis à notre examen expose les événements dès les guerres de Bourgogne à nos jours. Cette 4^{me} édition est en progrès sur ses devancières ; chapitres nouveaux, clichés des plus suggestifs, récapitulations par images, résumés chronologiques, exercices nombreux, emploi judicieux des caractères, etc. tout ce qui peut contribuer à un enseignement solide, méthodique et attrayant se trouve réuni dans cet ouvrage.

L. B.

Reçu : *La protection des dégénérés et l'Eugénique*, par Ed. Claparède. Brochure de 11 pages. Genève, A. Kündig 1913.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Le bobo.

La main saigne, bébé crie.

Bébé court éperdument.

Il faut retrouver maman

Pour que la main soit guérie !

Maman paraît, toujours prompt !

Bébé sent son petit cœur

Gros d'une mer de douleur

Dont le niveau baisse et monte.

Mais maman souffle et console ;

Et, parce qu'elle a soufflé,

Le bobo, — miracle ailé !

Part en sourire et s'envole.

M. MOREL.

LEÇONS DE CHOSES

Le corridor.

Le *corridor* est un *passage* qui met en communication l'intérieur de la maison avec l'extérieur. Il est précédé d'un escalier de pierre de trois marches, appelé le *perron*. Au-dessus du *perron* s'ouvre la porte principale de l'habitation.

Le corridor est long et étroit. Il mesure dix mètres de long sur un mètre et demi de large. Il s'étend sur toute la profondeur de la maison.

Les parois du corridor sont peintes en bleu clair, avec une bordure plus foncée vers le haut. Le sol est recouvert de jolies *planelles* bleues et blanches, que maman lave soigneusement chaque matin.

Le long du corridor sont les portes qui conduisent à la cuisine, à la chambre de ménage et à la cave. Tout au fond s'élève l'escalier de pierre qui mène au premier étage de notre maison.

A l'entrée du corridor, il y a un *porte-parapluies*. Des *patères*, fixées aux parois, permettent de suspendre les chapeaux et les vêtements de sortie : manteaux, châles, etc.

La cuisine.

La *cuisine* est la partie de la maison où la ménagère prépare la nourriture de la famille. Cette pièce est située le plus souvent au nord du bâtiment, afin qu'elle soit plus fraîche et que les aliments s'y conservent mieux.

Notre cuisine est de forme carrée. Elle a environ quatre mètres de chaque côté ; sa hauteur est de trois mètres. Le plafond et les parois sont recouverts de plâtre blanc, teinté de jaune. Le sol est pavé de planelles semblables à celles qui couvrent le corridor. Une seule fenêtre, très grande, éclaire notre cuisine.

Dans un angle de la pièce, sous la vaste cheminée, est placé le *fourneau-potager*, destiné à la cuisson des aliments. A l'angle opposé est une *armoire* où sont rangés en bon ordre tous les *ustensiles* de cuisine. Un peu plus loin est une table de bois blanc, utilisée pour les préparations culinaires. Devant la fenêtre, se trouve l'*évier* où maman lave la vaisselle. Tout autour de la cuisine, je vois des

objets de toutes sortes, en bois, en terre, en métal, très propres et occupant chacun une place bien déterminée.

Je mange toujours avec appétit et plaisir les excellents mets préparés dans la cuisine de la maison paternelle.

Dictées : **Le corridor.**

Le corridor se trouve à l'entrée de la maison. Il est long et étroit. Les parois du corridor sont peintes en bleu. Le sol est recouvert de planelles. Dans le corridor, je vois plusieurs portes et un escalier qui conduit au premier étage.

La cuisine.

La cuisinière prépare la nourriture de la famille dans la cuisine. Elle cuit les aliments sur le fourneau-potager. Elle a besoin de marmites, de casseroles, de plats, de pots, d'assiettes et de beaucoup d'autres ustensiles. La ménagère lave la vaisselle sur l'évier de la cuisine.

C. ALLAZ-ALLAZ.

LANGUE MATERNELLE

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Le petit dénicheur.**

II. LECTURE, COMPTE RENDU, ANALYSE, VOCABULAIRE.

1. Simon est un garçon mal élevé, méchant et paresseux qui ne rêve que plaies et bosses, flâneries et maraudes. Ses camarades ne l'aiment pas. Pierre ne s'amuse jamais avec lui. Simon manque quelquefois la classe pour se sauver dans les bois. Il déniche les oiseaux, brise les œufs et tue les jeunes couvées.

2. Le voilà maintenant dans le verger du syndic. Il vient d'y découvrir un nid de pinsons. Les oisillons sont déjà forts. Ils lèvent la tête et font *cui ! cui !* *cui !* Ils ont faim, sans doute. Ils réclament la becquée. Leste comme un chat, Simon est bientôt dans l'arbre. Il s'empare des pauvres oiseaux. Mais sa joie est de courte durée. Une branche trop faible cède sous son poids ; il tombe à terre et se casse une jambe.

Simon appelle au secours. On arrive, on le relève, on le transporte chez ses parents. On fait venir le médecin. L'enragé dénicheur devra garder le lit six semaines. Il a bien mérité cette punition.

VOCABULAIRE : 1. Une plaie, une bosse, la flânerie (flâner, flâneur), la maraude (marauder, maraudeur), l'œuf, la couvée, — quelquefois.

2. Le syndic, le pinson, l'oisillon, la faim (affamé), la becquée (becqueter), la joie (joyeux), la branche, le poids (pois, poix), la jambe, le secours (secourir), le médecin (la médecine), le dénicheur, la semaine, la punition — s'emparer, céder, tomber, appeler (on appelle), transporter, — enragé.

3. Oiseau, oiselet, oisillon, oiselle, oisellerie, oiselier, oiseleur. — Plume, plumeau, plumée, plumet, plumage, plumeux, plumer, plumier, déplumer. — Nid, nicher, nité, nichée, nichoir, dénicher, dénicheur.

4. Synonymes : Crête, huppe. Juchoir, perchoir. Oiselet, oisillon. Piège, trébuchet. Picorer, becqueter. Bosquet, bocage.

5. Un insectivore se nourrit d'insectes. Un granivore... Un frugivore... Un carnivore... Un herbivore... Un omnivore... (mange de tout).

III. ELOCUTION : 1. Que savez-vous de Simon ? Pourquoi ses camarades ne l'aiment-ils pas ? Que signifie l'expression : faire l'école buissonnière ? Un enfant doit-il manquer la classe sans la permission de ses parents ? Pourquoi Simon fait-il quelquefois l'école buissonnière ? Que fait-il dans la forêt ?

2. Qu'est-ce que Simon a découvert dans le verger du syndic ? A quoi servent les nids des oiseaux ? Avez-vous déjà vu des pinsons ? Qu'est-ce qu'une becquée ? De quoi se nourrissent les jeunes oiseaux ? Racontez la vilaine action de Simon. Comment Simon est-il puni ? Combien de semaines devra-t-il garder la chambre ? Cette punition est-elle méritée ? Pourquoi ne faut-il pas dénicher les oiseaux ? De quoi serions-nous privés sans les oiseaux ? (Plus de chants joyeux, de gais sifflements dans les arbres ou les buissons.) Quels services nous rendent-ils ? Citez quelques oiseaux utiles ?

Le maître expliquera les expressions suivantes : Petit à petit l'oiseau fait son nid. A chaque oiseau, son nid paraît beau. La belle plume fait le bel oiseau. Voler de ses propres ailes. Avoir bec et ongles.

IV. IDÉE MORALE. « Des milliers et des millions de petits maraudeurs, vers et insectes sans nombre, voraces et insatiables, guettent nos moissons et nos fruits. Seuls nos amis les oiseaux les voient, les poursuivent et les mangent. L'enfant qui tue une nichée détruit des défenseurs du bien commun ; il prend pour son amusement à lui une part de ce qui appartient à tous. Cela est un vol. »

L'oiseau peut vivre sans l'homme, l'homme ne peut pas vivre sans l'oiseau. Un nid de hiboux près d'une maison vaut mieux que dix chats. Un nid de mésanges vaut mieux que dix échenilleurs.

V. GRAMMAIRE. ORTHOGRAPHE. VOCABULAIRE ET STYLE.

Au tableau noir :

1. Paul aime **son** père.
Paul et Jean aiment **leur** père.
Louise respecte **sa** maîtresse.
Louise et Simon respectent **leur** maîtresse.
2. Le bon écolier soigne **ses** livres.
Les bons écoliers soignent **leurs** livres.

(Faire trouver par les élèves.)

Quand on parle d'une chose possédée par plusieurs personnes, on remplace **son** et **sa** par **leur**.

Quand on parle de plusieurs choses possédées par plusieurs personnes, on remplace **ses** par **leurs**.

Son et **sa** font **leur**.

Ses fait **leurs**.

Les petits dénicheurs.

Complétez le texte. — Faites accorder les verbes.

Simon et Louis sont..... mal élevés, méchants et paresseux, qui ne (rêver) que plaies et bosses, flâneries et maraudes..... camarades ne les (aimer) pas. Simon et Louis (manquer) quelquefois..... pour se sauver dans..... Ils (dénicher) les....., (briser) les..... et (tuer) les.....

Les voilà maintenant dans..... Ils viennent d'y découvrir un..... Les..... sont déjà forts. Ils (lever) la tête et font cui ! cui ! cui ! Ils ont faim sans doute. Ils (réclamer) la..... Lestes comme des chats, Simon et Louis..... bientôt dans..... Ils s'(emparer) des..... Mais..... joie est de..... Une branche trop..... cède sous..... (poids). Ils (tomber) à terre et se (casser) une jambe.

Simon et Louis (appeler) au secours. On arrive, on les relève, on les transporte chez..... parents. On fait venir le..... Les enragés..... devront garder la..... six..... Ils ont bien mérité cette.....

(A suivre.)

A. REGAMEY.

ORTHOGRAPHE ET RÉDACTION

Degré supérieur.

Le soleil se lève.

On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes : à leur éclat on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre, à chaque instant on croit le voir paraître ; on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair et remplit aussitôt tout l'espace ; le voile des ténèbres s'efface et tombe : l'homme reconnaît son séjour et le trouve embelli. La verdure a pris pendant la nuit une vigueur nouvelle ; le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la vie ; en ce moment pas un seul ne se tait. Leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée ; il se sent de la langueur d'un paisible réveil.... Il y a là un quart d'heure d'enchantement auquel nul homme ne résiste ; un spectacle si grand, si beau, si délicieux n'en laisse aucun de sang-froid.

J.-J. ROUSSEAU.

Un lever de soleil.

PLAN : 1^o *Les signes précurseurs du lever de soleil* : L'horizon s'éclaire à l'est, l'astre du jour lance des traits de feu au-devant de lui ; l'orient paraît tout en flammes. — 2^o *L'apparition du soleil* : Elle est soudaine, un point brillant part comme un éclair. Le ciel en est immédiatement tout illuminé. — 3^o *Le spectacle de la nature est transformé* : Le séjour de l'homme est embelli ; la verdure est plus vigoureuse ; les rayons solaires la dorent, la rosée brille, les couleurs sont vives et fraîches. Il y a des charmes nouveaux pour la vue. *Il y en a aussi pour l'oreille* : Les oiseaux chantent en chœur, ils gazouillent en s'éveillant ; ces chants sont doux et langoureux. — 5^o *Les effets de ces transformations sur l'homme qui les contemple* : La joie naît dans son cœur, il est ému, il ne peut garder son sang-froid.

C'est un spectacle grandiose, où tout est beauté, qui ne peut éveiller en l'homme que de nobles et hautes pensées.

GRAMMAIRE : Règle de *tout* : *tout* en flammes, *tout* l'espace. Accord du verbe avec son sujet : le jour naissant qui *l'éclaire*, les premiers rayons qui *la dorent*, *la montrent* couverte ; les traits de feu qu'il *lance* au-devant de lui.

EXERCICE D'INVENTION : Dans la dictée ci-dessus, quelles sont les *images* employées par l'écrivain pour donner plus de vie à sa description ? Traits de feu ; le soleil est personnifié : il lance des traits comme un guerrier ; au lieu de trait, quel mot pourrait-on employer ? flèche. Autres images : l'incendie, *un point qui part comme un éclair* ; le *voile des ténèbres* ; le *réseau de rosée* — cherchez une autre comparaison ; la verdure a pris une vigueur nouvelle ; la nature est appelée : le *séjour de l'homme*. Cherchez d'autres termes imagés ? L.-S. P.

SUJETS DE RÉDACTION

Degré intermédiaire.

Mon cahier neuf.

PLAN : Quand on me l'a remis. — Ses deux parties. — Description de la couverture et des feuillets. — Comment les diverses parties sont réunies. — Utilité. — J'en prends grand soin.

Le chemin de l'école.

PLAN : Quel chemin suivez-vous pour vous rendre en classe. — Dites ce que vous voyez en chemin, quelles personnes vous rencontrez, ce que vous entendez, combien de temps vous mettez.

A l'heure du repas.

PLAN : Ce que l'on voit. — Ce que l'on entend. — Ce que l'on sent. — Ce que l'on fait.

Degré supérieur.

Lettre à un cousin malade.

PLAN : 1^o *Regrets* : Vous venez d'apprendre la maladie de votre cousin ; vous exprimez votre tristesse. — 2^o *Souhaits* : Vous comptez sur une prompte guérison. — 3^o *Sentiments d'amitié* : Vous indiquez les sentiments de vive et affectueuse amitié que vous ressentez.

Le petit malade répond à la lettre précédente.

PLAN : 1^o Il accuse réception de la lettre reçue. — 2^o Il donne de ses nouvelles (bonnes ou mauvaises). — 3^o Il prie son petit parent de lui envoyer un livre ou de venir lui faire une visite. — 4^o Il termine par quelques paroles de remerciements et des assurances d'amitié.

Classes primaires supérieures.

Aimons la Suisse.

PLAN : Développez cette idée : « Nous devons aimer la Suisse parce que la nature l'a faite belle, et parce que son histoire l'a faite libre. »

Une fête.

PLAN : Vous faites, dans une lettre à un(e) ami(e), la description d'une fête (baptême, mariage, fête scolaire, inauguration d'un drapeau, d'un bâtiment d'école, d'une église restaurée, etc.) à laquelle vous avez assisté.

Dites ce que vous avez vu, ce que vous avez réellement senti, sans faire appel aux souvenirs de vos lectures. Décrivez surtout les coutumes locales et choisissez

les détails pittoresques, ceux qui sont de nature à intéresser la personne à qui vous écrivez.

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

Degré inférieur.

Au coin du feu.

Sur les chenets le bois pétille. Les flammes claires montent dans la cheminée; elles donnent dans la chambre une chaleur douce et agréable. Il fait bon au coin du feu.

Les poissons.

Le brochet, la carpe, la truite sont des poissons d'eau douce. Ils vivent dans les étangs, les lacs, les rivières, les fleuves. La chair des poissons est excellente. Les pêcheurs capturent les poissons.

Degrés moyen et supérieur. — Les mots en italique ne sont écrits que par les élèves du degré supérieur.

Le douillet.

Lolo a neuf ans; il est douillet *au point que*, si une puce le pique, il n'y tient plus; il faut le déshabiller pour chercher la puce; *il voudrait qu'on prît un fusil pour la tuer.*

Qu'il se coupe *tant soit peu* et qu'il voie sortir de sa légère blessure une toute petite perle de sang : « *Oï, aï, oh, là, là!* maman, papa, mon oncle, ma tante, frère, sœur, cousin, cousine, venez tous, je me meurs, je suis mort, *je perds tout mon sang* »; et Lolo *pâlit*, il tremble, il pleure, il chancelle, il tombe sur une chaise. Vite, un médecin, un chirurgien, *toute la Faculté de Paris*; mais *c'est bien inutile, car Lolo est blessé à mort: il le dit; qu'on le fasse enterrer.*

ROZIER.

Le nid de fauvettes.

Je ne puis entendre la chanson de la fauvette sans repenser à la série de *rustiques* plaisirs que ce refrain annonçait à mon enfance *turbulente*. Je revois le jardin paternel avec *des bordures de framboisiers* et des massifs d'arbustes. Au cœur d'un de ces arbustes, je découvris un matin le nid d'une fauvette à tête noire. Placé à la naissance des branches, il contenait cinq œufs d'un marron très clair, tachetés et marbrés de brun foncé. Je ne pus résister à la tentation et je dérochai un de ces jolis œufs. Le lendemain, quand je vins guetter la couveuse, je trouvai les œufs brisés et le nid abandonné. *Ce fut un de mes premiers remords d'enfant de me sentir l'auteur de cette ruine.*

A. THEURIET.

L'honneur de la famille.

Mon grand-père était pauvre, mais c'était un brave homme, un honnête homme, et cependant, à l'époque où il vivait, les pauvres gens avaient bien plus de peine qu'aujourd'hui à gagner leur vie. Avec son petit métier, mon grand-père a fait la plus belle chose du monde; il a élevé sept garçons *et non seulement il les a élevés, mais il les a rendus tous les sept semblables à lui. Ils étaient tous bons et, dans la vie, le reste est peu de chose en comparaison de la bonté.* Mon grand-père était bon comme le bon pain. Bien des gens ont pleuré à son

enterrement ; son souvenir est resté dans bien des cœurs qu'il avait relevés ou consolés. Je suis aussi fier de mon aïeul, qu'un duc ou prince peut être fier du sien.

GIRARDIN.

Classes primaires supérieures.

Le chant des oiseaux.

La nature a ses temps de solennité, pour lesquels elle convoque des musiciens de différentes régions du globe. On voit accourir de savants artistes avec des sonates merveilleuses, de vagabonds troubadours qui ne savent chanter que des ballades à refrain, des pèlerins qui répètent mille fois les couplets de leurs longs cantiques. Le loriot siffle, l'hirondelle gazouille, le ramier gémit. Le premier, perché sur la plus haute branche d'un ormeau, défie notre merle, qui ne le cède en rien à cet étranger. La seconde, sous un toit hospitalier, fait entendre un ramage confus. Le troisième, caché dans le feuillage d'un chêne, prolonge ses roucoulements, semblables aux sons onduleux d'un cor dans les bois. Mais le rossignol dédaigne de perdre sa voix au milieu de cette symphonie : il attend l'heure du recueillement et du repos. Lorsque les premiers silences de la nuit et les derniers murmures du jour luttent sur les coteaux, au bord des fleuves, dans les bois et dans les vallées, lorsque les forêts se taisent par degrés et que l'oreille de l'homme est attentive, le premier chanteur de la création entonne ses hymnes à l'Eternel. D'abord il frappe l'écho des brillants éclats du plaisir : le désordre est dans ses chants. Il saute du grave à l'aigu, du doux au fort ; il fait des pauses ; il est lent, il est vif. Mais tout d'un coup la voix tombe, l'oiseau se tait. Il recommence ; que ses accents sont changés ! Quelle tendre mélodie ! Tantôt ce sont des ondulations languissantes, quoique variées ; tantôt c'est un air un peu monotone, comme celui de ces vieilles romances françaises, chefs-d'œuvre de simplicité et de mélancolie.

CHATEAUBRIAND.

Les ruines de Palmyre.

Je m'assis sur le tronc d'une colonne, et là, le coude appuyé sur le genou, la tête soutenue sur la main, tantôt portant mes regards sur le désert, tantôt les fixant sur les ruines, je m'abandonnai à une rêverie profonde.

Ici, me dis-je, ici fleurit une ville opulente, ici fut le siège d'un empire puissant. Oui, ces lieux maintenant si déserts, jadis une multitude vivante animait leur enceinte ; une foule active circulait dans ces routes aujourd'hui solitaires. En ces murs où règne un morne silence retentissaient sans cesse le bruit des arts et les cris d'allégresse et de fête ; ces marbres amoncelés formaient des palais réguliers ; ces colonnes abattues ornaient la majesté des temples ; ces galeries écroulées dessinaient les places publiques. Là, pour les devoirs respectables de son culte, pour les soins touchants de sa subsistance, affluait un peuple nombreux. Là une industrie créatrice de jouissances appelait les richesses de tous les climats. Et maintenant, voilà ce qui subsiste de cette ville puissante, un lugubre squelette ! Voilà ce qui reste d'une vaste domination, un souvenir obscur et vain ! Au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques a succédé une solitude de mort. Le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places

publiques. L'opulence d'une cité de commerce s'est changée en une pauvreté hideuse. Les palais des rois sont devenus le repaire des fauves ; les troupeaux parquent au seuil des temples et les reptiles immondes habitent les sanctuaires des dieux. Ah ! comment s'est éclipsé tant de gloire ? Comment se sont anéantis tant de travaux ? Ainsi donc périssent les ouvrages des hommes ! ainsi s'évanouissent les empires et les nations !

VOLNEY.

MAI

Paroles de A. VAN HASSELT.

Allegro.

G.-ALBERT HOFFMANN,

instr. à Boveresse.



1. Mois des fleurs, ô mois char - mant, Mois ver - meil des



ro - ses, Sous le toit du bois dor - mant Tou - tes sont é -



clo - ses; Et la brise en mots con - fus Dit aux grands or -



meaux touf - fus Mil - le dou - ces cho - ses, Mil - le dou - ces cho - ses !

2.

Tous les nids remplis de voix
Ont depuis l'aurore
Fait entendre au fond des bois
Leur refrain sonore.
Toute branche, tout buisson
Chante à l'aube sa chanson,
Puis, le soir encore. (*bis.*)

3.

Les frimas chassés d'ici
Sonnent la retraite ;
Grâce à toi, dans nous aussi,
L'aube d'or s'est faite.
O printemps ! où tout fleurit,
Dans nos cœurs tout chante et rit,
Tout est joie et fête. (*bis.*)



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE**



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant.

Envoi à choix.

JEUNE SUISSE ALLEMAND

cherche pension et leçons chez un instituteur ou pasteur pour avril et mai prochains. S'adresser à **Hans Meister**, Pension Elfenau, Lucerne. H. 6789 Lz.

JULES CAUDERAY **ELECTRICIEN**

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

AVIS DE LA GÉRANCE

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de prévenir la Gérance de toute irrégularité dans l'envoi du journal.

Pour pouvoir tenir compte des changements d'adresses pour le numéro de la semaine, il est nécessaire que la Gérance en soit avisée avant le mardi à midi.

Le Gérant,
J. CORDEY.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat. Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
 M^{es} **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
 MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.
Berthoud, L., inst., Lavey

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Decoppet**, C., Conseiller fédéral, Berne et
Chuard, E., Conseiller d'Etat, Lausanne
 Présidents d'honneur.
Briod, E., inst., Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Gueux, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis

Rue du Pont -- LAUSANNE

Nous offrons toujours

LE PLUS BEAU CHOIX

en

VÊTEMENTS

HOMMES & ENFANTS

Prix en chiffres connus.

10⁰ à 30 jours
aux membres
de la
S.P.V.



PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille
et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

Prix modestes.

Prix modestes.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit
gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

WOHLFAHRT & SCHWARZ

NIDAU-BIENNE.

Fabrique de PIANOS

(avec simple ou double table d'harmonie)

Ces PIANOS sont très recommandés

EN VENTE CHEZ

FÆTISCH FRÈRES (S. A.)

à Lausanne, Neuchâtel et Vevey

Seuls représentants pour les cantons de Vaud, Neuchâtel
et Jura Bernois.

*Ouvrages recommandés tout spécialement et indispensables
aux artistes-amateurs.*

COURS THÉÂTRAL COMPLET

par F. MUFFAT et A. QUEYRIAUX

1 ^{er} volume	L'Art Lyrique	Fr. 2.—
2 ^e »	L'Art Dramatique	Fr. 2.—
3 ^e »	L'Art de la Diction	Fr. 2.—
4 ^e »	L'Art de la Pantomime	Fr. 1.60
5 ^e »	L'Art du Maquillage	Fr. 1.35

RENEZ, J.	L'art de se grimer	Fr. 1.—
GRANVILLE, L.	Manuel pratique de Maquillage à l'usage d. amateurs	Fr. 0.60
BRACHART, A.	L'Art de se maquiller et de se grimer	Fr. 1.25
—	Traité pratique sur l'Art de la mise en scène	Fr. 2.50
AUBERT,	L'Art mimique	Fr. 5.—
BLAIZE, J.	Pour monter et jouer une pièce en famille, à l'école, dans les sociétés, etc. Avec 41 gravures	Fr. 1.50
TRISTAN, BERNARD.	Auteurs, Acteurs, Spectateurs	Fr. 3.50
BRACHART, A.	Machinerie scénique et bruits de coulisses (Vient de paraître)	Fr. 1.—

Librairie théâtrale

— FÆTISCH FRÈRES. S. A. LAUSANNE —

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{re} ANNEE. — No 13

LAUSANNE — 28 mars 1914.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - RELIGIEUSE -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Deruaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois. Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{me} Pesson, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautelin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel
Rusillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise, Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.
Berthoud, L., inst., Lavey

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller fédéral, Berne et
Chuard, E., Conseiller d'Etat, Lausanne
Présidents d'honneur.
Briod, E., inst., Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

JULES CAUDERAY

ELECTRICIEN

Maison fondée en 1866.

28, rue d'Etraz LAUSANNE Téléphone 1063

Atelier spécial pour la construction et la réparation de tous appareils de physique, soit mécanique, optique ou électricité.

Appareils de démonstration pour écoles, etc., etc.

Jeune maître secondaire de la Suisse allemande, capable d'enseigner l'anglais, qu'il a appris en Angleterre et en Ecosse, **CHERCHE PLACE** dans une école ou un Institut de la Suisse française ou de la France.

S'adresser à M. Fritz BENDER, 54 Davidsbodenstrasse, 54, Bâle.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Examens en obtention du brevet de maîtresse secondaire
et de brevets spéciaux.

Ces examens auront lieu, à Lausanne, à partir du 15 avril 1914. Ils porteront, cette année, en ce qui concerne les brevets spéciaux sur l'italien, la comptabilité, les sciences commerciales, le dessin artistique et décoratif, le dessin technique, la musique vocale, la calligraphie, l'économie domestique et l'hygiène, l'enseignement ménager.

H. 31324 L.

L'examen d'italien se fera en novembre.

Adresser les inscriptions avant le 6 avril au Département de l'Instruction publique. (Service de l'enseignement secondaire.) Joindre à la demande un curriculum vitæ, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études.

AVIS

Les places de travail attribuées à la Suisse dans les laboratoires scientifiques de l'Institut Mosso, au Col d'Olen (3000 m d'altitude), et de l'Institut physiologique Marey, à Boulogne-sur-Seine, près Paris, sont encore libres et offertes aux personnes qui voudraient les utiliser cette année. (H 1727 Y)

On peut se procurer auprès de la Chancellerie du Département fédéral de l'intérieur les dispositions réglementaire sur l'utilisation de ces places.

Les demandes d'inscription doivent être adressées, jusqu'au 1er mai prochain, au président de la commission de surveillance M. le prof. Dr Hugo Kronecker, (Erlachstrasse 23) à Berne.

Berne, le 11 mars 1914.

Département fédéral de l'Intérieur.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 16 807 000.

Fonds total plus de fr. 136 269 000. Assurances en cours plus de fr. 272 480 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires, à Lausanne; Renseignements et conférences gratuits.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître :

Un ouvrage que tous les éducateurs doivent lire

Dr A. CULLERRE

LES ENFANTS NERVEUX

ÉDUCATION ET PROPHYLAXIE

Un volume in-18. Prix 3 fr. 50

Dans ce livre, d'une lecture facile et captivante, où abondent lessouvenirs historiques, littéraires et personnels, le Dr A. Cullerre a résolu, de la façon la plus heureuse, le difficile problème qui consistait à mettre à la portée des parents, des éducateurs et généralement de toutes les personnes cultivées, une description claire et suggestive des modalités du tempérament nerveux.

Après quelques pages où il indique sobrement de quelles sources le nervosisme tire ses origines, il prend l'enfant à sa naissance et le suit jusqu'à son entier développement, étudiant les manifestations nerveuses propres à chaque âge, chaque sexe, indiquant comment, d'une période à l'autre, elles se modifient, se transforment, s'atténuent ou disparaissent ; s'attachant à montrer comment elles ne sont, en définitive, pour la plupart, que des manifestations d'origine psychique, des conséquences d'une insuffisance ou d'un trouble des facultés mentales supérieures, la volonté, le jugement et la conscience personnelle.

La psychologie du premier âge est fort intéressante, mais celle de la seconde enfance, avec son impressionnabilité, son imagination naissante d'où jaillissent les mille formes du mensonge, ses grandes névroses, ses énurésies, ses tics, ses somnambulismes, ses insuffisances morales, ses perversités, l'est encore davantage. La puberté, l'adolescence nous montrent, étendues et simplifiées, certaines incorrections de l'âge précédent, avec celles qui lui sont propres et qui dérivent des passions naissantes, de l'amour, de l'orgueil, des appétits et de l'insuffisance des tendances morales inhéres.

Ces notions sont de la plus grande importance pour l'éducation de la jeunesse et la prophylaxie des troubles nerveux ; c'est ce que s'est efforcé de montrer l'auteur, soit au cours de ses développements, soit dans deux chapitres spéciaux où ces deux questions sont plus particulièrement étudiées.

Enfin, le Dr A. Cullerre s'est efforcé de démontrer que l'avenir des enfants nerveux ne doit point être envisagé dans un esprit trop pessimiste. La plupart des névropathies de l'enfance guérissent : certains stigmates nerveux indélébiles peuvent être neutralisés par l'éducation ; d'autres enfin, en vertu des liens qui unissent la supériorité intellectuelle, l'originalité et la névrose, peuvent être le levain de ces qualités indéfinissables qui permettent à l'homme d'atteindre les sommets.

Tel est ce précieux livre du Dr Cullerre. Il est vraiment nouveau en son genre et il répond à un réel besoin. Il sera lu avec un passionnant intérêt par tous les pères et mères, par les éducateurs et, d'une façon générale, par tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, aux choses de l'enfance.